

Bienvenue dans le Centre de messages Postini, solution simple de gestion des messages indésirables et infectés par un virus !

Utiliser ce document pour débiter. Pour tout détail concernant un paramètre ou un contrôle particulier, cliquez sur le bouton **Aide** situé près du contrôle ou en haut et à droite de la page.

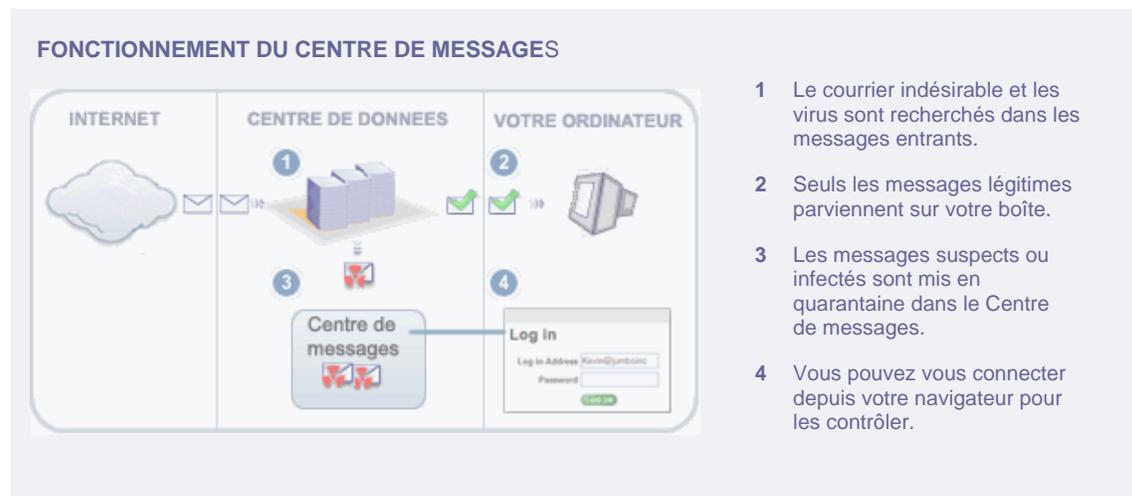
[Mes paramètres](#) | [Déconnexion](#) | [Aide](#)



Qu'est-ce que le Centre de messages ?

Pour empêcher les messages indésirables d'atteindre votre boîte aux lettres, votre service de protection de la messagerie filtre tout le courrier entrant et recherche les messages indésirables ou infectés par un virus pour leur interdire l'accès. Les envois légitimes sont acheminés normalement vers votre boîte aux lettres, mais le courrier indésirable et les messages potentiellement nocifs sont mis en quarantaine sur votre Centre de messages.

Le Centre de messages se trouve sur le centre de données sécurisées du service de protection de la messagerie. Vous pouvez accéder au Centre de messages pour examiner et récupérer les messages en quarantaine. Pour ce faire, il suffit de vous connecter depuis un navigateur web standard.



Connexion au Centre de messages

Dès que votre administrateur crée un compte de Centre de messages pour vous, vous recevez un message électronique de bienvenue annonçant la mise en service de la protection de la messagerie. Ce message contient également votre adresse de messagerie et votre mot de passe ; vous en aurez besoin pour vous connecter au Centre de messages.

- 1 Depuis un navigateur web, accédez à la page <http://login.postini.com>.
- 2 Ajoutez un signet pour cette adresse dans votre navigateur. Ou cliquez sur Centre de messages dans votre message de notification Résumé de quarantaine (voir « Le message électronique Résumé de quarantaine »)
- 3 Connectez-vous à l'aide de votre adresse de messagerie et du mot de passe (Vous serez invité à modifier ce mot de passe lors de votre première connexion.)

Si vous n'avez reçu aucun nouveau mot de passe dans votre message de bienvenue, utilisez le même mot de passe que pour votre compte de messagerie actuel.

En cas d'oubli, tapez simplement des caractères dans la zone Password et cliquez sur le bouton Log In. Le lien **Forgot Your Password?** apparaît sur la page. Cliquez sur le lien pour réinitialiser votre mot de passe.



Que faire d'abord ?

Lors de votre connexion initiale au Centre de messages, vous arrivez sur l'onglet **Courrier indésirable**. Il liste tous les messages récemment identifiés comme courrier indésirable et donc mis en quarantaine dans le Centre de messages au lieu d'être livrés dans votre boîte de réception.

A screenshot of the Postini web interface showing the "Cour. indés." (Spam) tab. The interface includes navigation tabs like "En attente", "Virus", "Elémts achem.", and "Corbeille". There are search filters for "Expéditeur" and "Contenant". Below the search area, there is a table of quarantined messages. The table has columns for "Date", "De", "Objet", "Raison du blocage", and "Acheminer".

Date	De	Objet	Raison du blocage	Acheminer
13/07/07 17:37	yqiytr1seuzn@bayarea.net	DOWNLOAD INSTANTLY EXPENSIVE S...	Filtres de courrier indésirable	Acheminer
13/07/07 17:21	ianubcu@m1ch1gan.com	for_Edmond_yeung	Filtres de courrier indésirable	Acheminer
13/07/07 17:05	rachelzkgzortrkeh@blueyond...	SEXUALLY-EXPLICIT: ranging inc...	Pièce-jointe	Acheminer
13/07/07 16:48	FOZHT@yahoo.com	All Microsoft software at Super Discountz Packz(Ref. moot)	Filtres de courrier indésirable	Acheminer
13/07/07 15:11	lafgalcgnr@rcn.com	las vegas vacation package	Expéditeur bloqué	Acheminer

Contrôler le courrier indésirable mis en quarantaine

Lorsque le Centre de messages commence à mettre les messages suspects en quarantaine, contrôlez les messages de l'onglet **Courrier indésirable** pendant quelques jours afin de vous assurer que des messages valides n'y sont pas placés à tort. Cliquez sur l'**Objet** d'un message pour en examiner le contenu en toute sécurité. Si vous constatez qu'un message est valide et si vous souhaitez le récupérer, cliquez sur le bouton **Acheminer** correspondant afin de le transférer sur votre boîte aux lettres.



Conseil : Dès que vous acheminez un message, le centre de messagerie vous demande si vous souhaitez ajouter l'expéditeur à la liste des **expéditeurs approuvés**. Les messages des expéditeurs de cette liste ignorent les filtres de courrier indésirable, ils ne seront donc pas placés à tort en quarantaine à l'avenir.

Tous les messages non acheminés sont automatiquement supprimés après 14 jours. Si vous supprimez des messages individuels, le Centre de messages les place dans l'onglet Corbeille, où ils sont conservés pendant trois jours avant d'être supprimés définitivement.

Explorer vos paramètres personnels

Cliquez sur le lien **Mes paramètres**, en haut et à droite d'une page, pour afficher les préférences personnelles disponibles.

Que puis-je faire d'autre à ce stade ?

En fonction des privilèges qui vous ont été accordés pour le service, vous pourrez également :

- ◆ Contrôler la liste des messages infectés par un virus et récemment mis en quarantaine.
- ◆ Régler les sensibilités des filtres afin de déterminer le degré de filtrage du courrier indésirable sur votre messagerie.
- ◆ Mettre à jour les expéditeurs individuels, les domaines et les listes de diffusion dans les listes des expéditeurs autorisés et bloqués.
- ◆ Ajouter des *alias de messagerie* personnels (adresses supplémentaires auxquelles vous recevez également des messages) afin que la présence de spam et de virus soit également contrôlée pour ces adresses.
- ◆ Choisir une langue d'affichage pour le Centre de messages, ainsi qu'un fuseau horaire pour l'horodatage des messages reçus.
- ◆ Changer votre mot de passe de connexion au Centre de messages.

Si votre service ne possède pas les privilèges permettant d'accomplir l'une des tâches répertoriées ici, contactez votre administrateur qui l'effectuera pour vous.

Le message électronique Résumé de quarantaine

Pour des raisons pratiques, votre administrateur peut vous envoyer une notification électronique quotidienne répertoriant tous les messages récemment placés en quarantaine dans le Centre de messages. Elle vous permet de contrôler rapidement vos messages placés en quarantaine sans avoir besoin de consulter le Centre de messages.

Le message électronique Résumé de Quarantaine comporte également un lien vers le Centre de messages si vous souhaitez vous y rendre pour, par exemple, examiner le contenu d'un message indésirable mis en quarantaine.



Rapport de quarantaine 2006-8-26 12:00

Ces messages ont été mis en quarantaine car il peut s'agir de messages indésirables ou infectés par des virus. Ils n'ont pas été transférés dans votre boîte de réception. Pour recevoir un message jusqu'à votre boîte de réception, cliquez sur le lien recevoir.

Messages indésirables		6 Messages	
De	Objet	Date	
chalch@chibardun.com	Re: oowuRX	2006-8-27 02:29	Recevoir
chambermaidannie@rouladen.dk	re:[7] Fresh stuff You always dreamt to r...	2006-8-27 17:29	Recevoir
tbogw@net.pe	CD/DVD Pictures Slideshow Our	2006-8-27 15:50	Recevoir
andreuwendt@intra.niddk.nih.gov	Re: outyRX	2006-8-27 14:59	Recevoir
yantusvy@36h.rjf.com	Re: seveRX	2006-8-27 14:40	Recevoir
cass@0733.com	did a penny c0nsu1t a 0tc	2006-8-27 11:59	Recevoir

En fonction des privilèges qui vous ont été accordés pour le service, vous pourrez :

- ◆ Acheminer des messages depuis la Mise en quarantaine du Courrier indésirable vers votre boîte de réception (cliquez sur le lien **Acheminer** correspondant dans le message).
- ◆ Cliquer sur le lien **Objet** d'un message pour vous connecter au Centre de messages et examiner le contenu d'un message avant de l'acheminer.
- ◆ Afficher la liste des messages avec virus récemment mis en quarantaine (n'apparaît pas dans l'image ci-dessus).

Notez qu'il n'est pas nécessaire de visiter le Centre de messages lorsque vous recevez un résumé de quarantaine. Si vous ne souhaitez pas examiner vos messages indésirables ou en acheminer quelques-uns vers votre boîte de réception, ne vous en préoccupez pas car le Centre de messages les supprime automatiquement de votre quarantaine au bout de 14 jours.

Conseils d'utilisation du Centre de messages

Quand visiter le Centre de messages

Si vous commencez tout juste à utiliser le service de protection de la messagerie, ou si vos filtres de courrier indésirable ont été récemment réglés, consultez quotidiennement la Mise en quarantaine des courriers indésirables pour vérifier qu'aucun message valide n'a été mis à tort en quarantaine.

Vous recevrez également des rappels réguliers vous demandant de contrôler votre Centre de messages et de vérifier le courrier en quarantaine. N'oubliez pas que le Centre de messages conserve le courrier en quarantaine pendant 14 jours.

Si vous supprimez des messages individuels, le Centre de messages les place dans l'onglet Corbeille, où ils sont conservés pendant trois jours avant d'être définitivement supprimés.

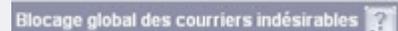
Pour obtenir des détails sur l'emploi des filtres de courrier et des listes d'utilisateurs :

- 1 Localisez le contrôle dans le Centre de messages, sous **Mes paramètres**.



Mes paramètres | Déconnexion | Aide ?

- 2 Cliquez sur le bouton **Aide** pour afficher des instructions détaillées. Par exemple :



Blocage global des courriers indésirables ?

Si vous recevez trop de courrier indésirable

Votre service de protection de la messagerie bloque 95 % des courriers indésirables. Si le volume de courrier indésirable parvenant à passer à travers les mailles du filet est plus élevé, appliquez un réglage plus agressif à vos **filtres de messages indésirables**. (Ensuite, consultez régulièrement le Centre de messages pendant quelques jours afin de vérifier si des messages valides ne sont pas mis en quarantaine.)

Si des messages valides sont mis en quarantaine

Si trop de messages valides sont mis en quarantaine en tant que messages indésirables :

- ◆ Ajoutez les expéditeurs dont les messages sont régulièrement bloqués à la liste Expéditeurs approuvés.
- ◆ Si vous avez des alias de messagerie (autres adresses électroniques), assurez-vous qu'ils ont été ajoutés au service de protection de la messagerie. Contactez votre administrateur pour les ajouter.
- ◆ Sélectionnez un paramétrage de filtres de messages indésirables plus souple.

Quand utiliser les listes d'expéditeurs ?

En fonction de vos privilèges, le Centre de messages peut fournir des listes d'expéditeurs permettant d'autoriser ou de bloquer des expéditeurs individuels, des listes de diffusion ou des domaines entiers. En principe, il n'est pas utile d'ajouter des adresses à ces listes, car vos filtres de messages indésirables sont suffisamment précis sans elles. Toutefois, les listes d'expéditeurs sont utiles dans certains cas.

- ◆ Ajoutez des expéditeurs à la liste des expéditeurs approuvés si les messages envoyés ont l'aspect du message indésirable et sont placés à tort en quarantaine.
- ◆ Si vous appartenez à une liste de diffusion ou à un groupe de discussion dans lequel différents membres s' envoient des messages à l' aide de la même adresse de destination, vous pouvez insérer cette adresse à la liste de diffusion approuvée.

Attention : Si vous paramétrez l'une de vos autres adresses électroniques pour acheminer le courrier vers votre compte, vérifiez que ces adresses ne figurent pas sur votre liste des Expéditeurs

approuvés. Si l'une de ces adresses figure sur la liste, le message indésirable ignorera les filtres et atteindra votre boîte de réception !

Questions courantes

Puis-je voir en toute sécurité le contenu des messages placés en quarantaine ?

Oui. Le fait de cliquer sur le lien **Objet** d'un message ne transfère pas ce dernier dans votre boîte aux lettres, vous pouvez donc ainsi examiner en toute sécurité le contenu d'un courrier indésirable sur le Centre de messages sans risquer d'endommager votre ordinateur.

Comment les messages sont-ils identifiés comme étant des courriers indésirables ?

Avant qu'un message atteigne votre boîte de réception, le service de protection de la messagerie en vérifie le contenu et lui attribue une note selon qu'il s'apparente plus ou moins à un courrier indésirable. Le service compare ensuite ce score avec les seuils de tolérance définis par vos filtres de courriers indésirables. Les messages dépassant ce seuil sont alors mis en quarantaine dans votre Centre de messages.

Quelqu'un lit-il mes messages en quarantaine ?

Non. L'analyse et le filtrage sont intégralement automatiques et effectués en quelques millisecondes, donc personne ne *lit* vos messages sur le service de protection de la messagerie.

Mes informations sont-elles confidentielles dans le Centre de messages ?

Oui. Toutes les informations que vous ajoutez dans le Centre de messages, qu'il s'agisse de vos informations personnelles, de votre adresse électronique ou du contenu de votre message, restent strictement confidentielles. Aucune des informations de votre Centre de messages n'est vendue ou rétrocédée à des tiers par votre service de protection de la messagerie.

Quels sont les types de virus bloqués par le Centre de messages ?

Le Centre de messages bloque les virus, les vers et autres types de pièces jointes nocives ; ils sont ensuite mis en quarantaine dans l'onglet **Virus**. Le Centre de messages utilise une technologie antivirus très précise pour identifier les messages infectés par un virus et les empêcher d'atteindre votre boîte aux lettres.

Quelle est la fréquence de mise à jour de la protection antivirus du Centre de messages ?

Chaque minute, le Centre de messages recherche des informations sur l'existence de nouveaux virus. Vous avez donc la garantie d'être toujours protégé contre les dernières menaces.

Comment obtenir de l'assistance pour le centre de messages ?

Contactez votre administrateur si vous rencontrez un problème ou si vous avez besoin d'aide pour le Centre de messages.